

Ville de FONTAINE L'ÉVÊQUE

Plan

de division d'une propriété en douze lots comprenant.

- Morais* Lot 1.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°116, cadastrés Section C 184^{P2} pie, 184⁹² partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 36 ca 07 dma (teinte bleue)
- Sonny* Lot 2.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°118, cadastrés Section C 184^{P2} pie, 184⁹² partie, 184^{r2} partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 02 ares 93 ca 31 dma (teinte rose)
- Mps* Lot 3.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°120, cadastrés Section C 184^{r2} pie, 184^{f2} partie, 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 04 ca 08 dma (teinte verte)
- Auzat* Lot 4.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°122, cadastrés Section C 184^{f2} pie, 178^m partie, 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 17 ca 56 dma (teinte jaune)
- Hiv* Lot 5.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°124, cadastrés Section C 178^m pie, 178^h partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 02 ares 54 ca 80 dma (teinte bleue)
- S* Lot 6.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°126, cadastrés Section C 178^h pie, 184⁹² partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 42 ca 36 dma (teinte rose)
- W* Lot 7.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°128, cadastrés Section C 184⁵² pie, 184⁶² partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 14 ca 50 dma (teinte verte)
- Beaudry* Lot 8.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°130, cadastrés Section C 184⁶² pie, 184⁴² partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 02 ca 29 dma (teinte jaune)
- Decker* Lot 9.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°132, cadastrés Section C 184⁶² pie, 184⁴² partie, 184^{u2} partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 03 ares 25 ca 36 dma (teinte bleue)
- Decker* Lot 10.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°134, cadastrés Section C 184^{u2} pie, 184^{v2} partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 02 ares 75 ca 26 dma (teinte rose)
- Decker* Lot 11.- Une maison avec dépendances et jardin, sis rue du Patria, n°136, cadastrés Section C 184^{u2} pie, 184^{v2} partie et 178ⁿ partie d'une contenance de 05 ares 45 ca 18 dma (teinte verte)
- Lot 12. Une porcelle en nature de prairie et jardin, cadastrée Section C n°178ⁿ partie d'une contenance de 11 ares 86 ca 19 dma (teinte jaune)

Conditions et Servitudes.

- 1°) Les murs séparatifs sont mitoyens à l'exception du mur en dalles figuré en A.B et séparant les lots 7 et 8 qui restera propriété du lot 8.
- 2°) Les propriétaires des lots 1 à 11 sont tenus de reprendre leurs eaux pluviales sur leur propriété. Les deux pompes sises dans les remises arrières deviendront respectivement propriété et d'usage exclusif des lots 2 et 9.
- 3°) Le tunnel d'usage de passage ainsi que son prolongement (grisé ou plan) et sis sur la lot 6 constituera une servitude au profit des lots 1 à 10. Le mur en dalles figuré en C.D.E.F ou plan sera démolit. Le couloir séparant la propriété LOMME du n°116 (lot 4) ainsi que son prolongement sera également servitude de passage au profit des lots 1 à 10.
- 4°) Le sentier grisé au plan longeant les lots 1 à 10 et séparant les jardins des remises constituera une servitude de passage pour les lots 1 à 10 ainsi que d'écoulement des eaux usées au profit des lots 1 à 11. L'entretien du sentier ainsi que le bon fonctionnement de l'ouvrage d'écoulement sera assuré par les propriétaires respectifs et les réparations ou aménagement se feront à frais communs.
- 5°) Le système d'évacuation des eaux usées de l'immeuble sis sur la lot 8 et traversant la couloir de la pompe appartenant au lot 9 pourra subsister. Ses aménagement et entretien se feront aux frais du propriétaire du lot 8.
- 6°) Les constructions ultérieures éventuelles ne pourront excéder la largeur des habitations ni en dépasser les limites latérales.
- 7°) Les prises de vue pourront subsister dans l'état actuel.

Levé et dressé, le 17.08.1968
La Géomètre Expert
J. VILLERS.
VEDRIN